

## Compte-rendu de la séance du conseil municipal d'Hermanville-Sur-Mer du mardi 2 mai 2017

Le mardi 2 mai 2017, les conseillers municipaux légalement convoqués par lettre du 24 avril 2017 se sont réunis à la Mairie, en session ordinaire, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacques LELANDAIS, Maire.

### **Présents :**

Daniel VINCENT - Martine CUSSY - Céline BLANLOT - Jean-Paul FANET - Annick DELFARRIEL Gilbert TALMAR - Pierre SCHMIT - Marc BENICHON - André LECLAIRE - Sophie LE PIFRE - Pascal GUEGAN - Laurence DUPONT - Jessica PIERRE - Annick BELZEAUX - Abdelaziz BALADI - Michel TOURNIER - Anne GOURLIN - Jacques FRICKER - Eric JAMES formant la majorité des membres en exercice.

### **Excusés :**

Roger HUET donne pouvoir à Jacques LELANDAIS  
Emmanuelle JARDIN-PAYET donne pouvoir à Annick DELFARRIEL  
Jean-François MORLAY donne pouvoir à Laurence DUPONT

**Secrétaire de séance :** Pierre SCHMIT

### **1°) Installation d'un nouveau conseiller municipal**

Madame Karen YVON ayant démissionné de ses fonctions de conseillère municipale pour raisons familiale et professionnelle, il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller municipal.

Conformément à l'article L 270 du Code électoral, il y a lieu de compléter le conseil municipal par le candidat venant immédiatement derrière le dernier élu de la liste concernée.

Monsieur Abdelaziz BALADI venant dans l'ordre de la liste « Bien vivre ensemble à Hermanville-Sur-Mer », Monsieur le Maire procède à son installation dans les fonctions de Conseiller Municipal.

### **Composition des commissions**

Suite à la démission de Mme YVON et à l'installation de Monsieur Abdelaziz BALADI, il est proposé de modifier les commissions municipales comme suit :

#### **Commission vie scolaire et associative**

Jacques LELANDAIS  
Daniel VINCENT  
Annick DELFARRIEL  
Emmanuelle JARDIN-PAYET  
Sophie LE PIFRE  
**Abdelaziz BALADI**  
Jessica PIERRE  
Anne GOURLIN  
Eric JAMES

#### **Commission : tourisme, culture et communication**

Jacques LELANDAIS  
Emmanuelle JARDIN-PAYET  
Gilbert TALMAR  
Céline BLANLOT  
Pascal GUEGAN

Laurence DUPONT  
**Abdelaziz BALADI**  
Annick BELZEUX  
Pierre SCHMIT  
Roger HUET  
Anne GOURLIN  
Michel TOURNIER

### **Commission : politiques intercommunales et internationales**

Jacques LELANDAIS  
Pierre SCHMIT  
Annick BELZEUX  
Céline BLANLOT  
Gilbert TALMAR  
Roger HUET  
Emmanuelle JARDIN-PAYET  
Annick DELFARRIEL  
**Abdelaziz BALADI**  
Jean-François MORLAY  
Michel TOURNIER  
Jacques FRICKER

### **Commission des finances**

Jacques LELANDAIS  
Roger HUET  
Daniel VINCENT  
Martine CUSSY  
Annick DELFARRIEL  
Emmanuelle JARDIN-PAYET  
Pierre SCHMIT  
Gilbert TALMAR  
Jean-François MORLAY  
**Abdelaziz BALADI**  
Michel TOURNIER  
Jacques FRICKER

### **2°) Approbation du compte-rendu de la séance du lundi 3 avril 2017**

Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du lundi 3 avril 2017.

### **3°) Présentation du dispositif « accueillir une résidence d'architecte »**

Madame TAUDIERE, directrice de l'association Territoires pionniers présente le dispositif « accueillir une résidence d'architecte ».

### **4°) Reversement produit sinistre**

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil de reverser la somme de 200€ à Monsieur LECOURTILLET correspondant au remboursement de sinistre (pneu éclaté chemin du moulin) réglé à la commune par Aviva Assurances.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à reverser la somme de 200 € à Monsieur LECOURTILLET.

### **5°) Création d'un poste saisonnier – service périscolaire**

Le poste emploi avenir animateur périscolaire prend fin le 7 juin 2017, il est nécessaire de prévoir le recrutement d'un agent non titulaire (pour un emploi saisonnier) du 8 juin

au 7 juillet 2017, pour une durée hebdomadaire de 35h00 afin d'assurer la fin de l'année scolaire dans de bonnes conditions.

Monsieur le Maire propose la création d'un emploi saisonnier d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à caractère temporaire et à temps complet. La rémunération sera calculée sur la base du 1<sup>er</sup> échelon du grade d'adjoint d'animation.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré :

- autorise le Maire à recruter un agent non titulaire pour faire face à un besoin saisonnier tel que défini par l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984.
- précise que l'emploi saisonnier d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe est un emploi à caractère temporaire et à temps complet du 8 juin au 7 juillet 2017.
- précise que la rémunération sera calculée sur la base du premier échelon du grade d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe.

### **6°) Désignation des délégués au SIVU du Ram**

Suite à la démission de Madame Annick DELFARRIEL de son poste de Présidente du SIVU du relais des assistantes maternelles et de délégué au SIVU, il convient de redésigner les délégués titulaires et suppléants.

Sont à pourvoir :

2 postes de délégué titulaire

2 postes de délégué suppléant

Candidats :

- Martine CUSSY
- Daniel VINCENT

Candidats

- Jacques LELANDAIS
- Céline BLANLOT

Sont Elus

<b>SIVU DU RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES</b>	<b>Titulaires</b>
	Martine CUSSY
	Daniel VINCENT
	<b>Suppléants</b>
	Jacques LELANDAIS
	Céline BLANLOT

### **7°) Signature de la charte avec la Préparation Militaire Marine**

Monsieur le Maire présente le projet de charte de parrainage avec la Préparation Militaire Marine (PMM) de Caen-Epron.

Il rappelle le dispositif de la PMM :

La préparation militaire marine offre aux jeunes de tous niveaux la possibilité de suivre des stages de formation théorique et pratique, que ce soit en vue de préparer un engagement, d'intégrer la Réserve ou simplement découvrir la Marine. La PMM permet d'acquérir l'esprit d'équipe et le sens de l'effort.

Au programme des PMM : manœuvre, navigation, maniement des armes, formation aux premiers secours, sorties à la mer, visites de bâtiments de guerre. La PMM est l'occasion pour chaque stagiaire :

- ✓ de visiter différents types de bâtiments de guerre ou sites militaires ;
- ✓ de pratiquer des exercices de sécurité ;
- ✓ d'obtenir l'attestation « prévention et secours civiques de premier niveau » ;
- ✓ de bénéficier d'une sortie en mer à bord d'un bâtiment de la Marine nationale ;
- ✓ d'apprendre les rudiments du maniement des armes (tirs au FAMAS) ;
- ✓ d'obtenir le brevet PMM.

Les stages PMM se déroulent en deux temps :

- une période échelonnée sur toute l'année scolaire (environ 12 samedis ou dimanches) axée sur l'apprentissage du milieu militaire et maritime, la pratique du sport et l'entraînement des exercices de sécurité ou de secours (découverte de l'organisation de la Défense, apprentissage de l'ordre serré, formation à la conduite des embarcations à moteur...).
- 5 jours dans un port militaire durant les vacances scolaires pour visiter différents bâtiments et embarquer à bord de l'un d'eux.

Durant cette préparation, le stagiaire peut être amené à participer à des cérémonies militaires et à porter l'uniforme en ces occasions. Les stagiaires seront invités à participer aux cérémonies commémoratives du 8 mai à Hermanville-Sur-Mer.

Monsieur le Maire donne lecture de la charte symbolique qui sera signée le 8 mai prochain.

« La municipalité de Hermanville-sur-Mer et la Préparation militaire marine « Amiral Hamelin » de Caen-Epron, s'engagent depuis 2016 à manifester leur attachement au maintien et au renforcement des liens entre la Nation et ses forces de Défense, de continuer d'offrir aux jeunes stagiaires de Normandie, à la recherche d'une vocation professionnelle, une « vitrine » qui leur permette d'avoir un contact concret avec des métiers et des formations de nature diverse, d'imaginer des collaborations originales entre les marins et les écoles de la ville, de disposer d'un ambassadeur itinérant en déplacements permanents, susceptible d'opérations de « relations publiques » originales à destination du monde de l'entreprise et des associations . »

### **8°) Informations du maire, des maires-adjoints et des conseillers délégués**

- **Cérémonie du 8 mai**
  - **10h45** : Rassemblement **Place du Courbet** - Mise en place de la PMM / porte-drapeaux/ Anciens combattants
  - **11h00** Dépôt de gerbe - Allocution
  - **11h20** : Signature de la charte de parrainage entre la Préparation Militaire Marine et la commune d'Hermanville-Sur-Mer et remise des insignes et diplômes aux stagiaires
- Cérémonies du Mardi **6 juin**

- **15h00 – Place Félix Faure** - Cérémonie commémorative en hommage aux équipages de la Royal Navy et de toutes les marines alliées qui ont combattu et sont morts en Normandie en 1944 - prière, lever des couleurs, dépôt de gerbe.
  - **19h30 – Place du Cuirassé Courbet** - Cérémonie aux monuments de la 3ème Division d'Infanterie Britannique et au monument norvégien « Le Matelot ».
  - Défilé des vétérans et des troupes anglaises vers le cimetière britannique.
  - **20h10 – Cimetière britannique** Cérémonie au Monument. Homélie prononcée par l'aumônier militaire britannique. Dépôt des gerbes sur les tombes par les enfants.
  - **20h30 – Salle Mobile** - Discours. Vin d'honneur offert aux vétérans et aux participants
- Elections législatives : 11 et 18 juin
  - Salle polyvalente : un conseil municipal aura lieu le lundi 29 mai à 19h30 pour faire un point du dossier et plus particulièrement sur les propositions d'indemnisation.
  - Constitution du groupe de travail « aménagement espace parc municipal - ferme LEMARCHAND » : Jacques LELANDAIS – Roger HUET- Gilbert TALMAR- Michel TOURNIER – Jacques FRICKER – Pierre SCHMIT – Jean-Paul FANET- Annick DELFARRIEL. Y sera associé Claude LE GOUPIL directeur des services techniques, un membre de l'association des parents d'élèves et un représentant d'association.
  - Monsieur LECLAIRE fait un compte-rendu de l'assemblée générale du comité du débarquement et précise que les cérémonies officielles pour le débarquement auront lieu le 6 juin à Colleville-Sur-Mer.

### **11) Question orale**

Aucune question orale.

Fin du conseil : 20h30

Prochain conseil : 29 mai 2017 à 19h30